

## ASSURER SA MISSION DE SALARIE DESIGNE COMPETENT (SDC) EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS.

- Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques et son rôle parmi les acteurs de la prévention
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.
- Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail

### **PUBLIC CIBLE**

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de salarié désigné compétent en matière de santé et sécurité au travail (Loi 2011-867 du 20 juillet 2011 ; Art. L.4644-1) du Code du Travail.

### **PREREQUIS**

Aucun

### **METHODE PEDAGOGIQUE**

Exposé didactique, mise en situation et échanges.

Notre méthode pédagogique prend en compte les connaissances initiales des stagiaires ainsi que leur « vision » du thème abordé, ce qui conduit l'animateur à impliquer les stagiaires à travers :

- Les expériences vécues par les participants.
- Des débats où la théorie est confrontée aux contraintes du « terrain »
- Des mises en situation professionnelles (réelles ou reconstituées) avec retour d'expériences collectif.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporama, documents papier et numériques.

Les stagiaires recevront de la documentation tout au long de la formation ainsi qu'un livret de stage et une bibliothèque de publications INRS sur la prévention des risques professionnels en format informatique.

### **EVALUATION**

L'évaluation se fera sur la base d'une évaluation en continu et d'une restitution individuelle orale, issue des travaux intersession, faisant apparaître les différentes compétences visées au sein de son entreprise.

### **DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :**

Feuille de présence signée par demi-journée, attestation de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage.

### **PROGRAMME**

Les différents enjeux : humains, financiers et économiques.

Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.

Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels.

Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent.

Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations en Santé et Sécurité au Travail

La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action.

### **ORGANISATION**

<b>FORMATION SDC</b>	
Encadrement	Formateur « salariés désignés compétents » certifié par INRS
Effectif	4 à 10 stagiaires
Durée	3 journées (21 heures) + temps de travail pendant l'intersession